



C'est à l'issue des enquêtes en cours que Le ministre des Transport Jean Ernest Ngalle Bibehe promet des sanctions devra appliquer les aux responsables dans cet accident qui a causé la mort de quatre personnes dont deux femmes.

Un bus gros porteur de l'Agence Général Express en provenance de Yaoundé a encore endeuillé des familles, c'était peu après 22h dans la nuit de vendredi 30 mars aux environs de Mandoumba, sur la route national numéro 3 Yaoundé– Douala

Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Matomb a déclaré que « L'excès de vitesse et un dépassement abusif du chauffeur du bus de l'agence Général voyage est la cause de cet accident mortel »

Les sources non officielles avançaient un bilan de 30 morts à la suite de cette autre hécatombe. Mais le ministre, dans son communiqué publié le samedi 31 mars, évoquait un bilan officiel de quatre morts.

L'ancien Ministre des Transports Edgar Alain Mebe Ngoo avait pris des mesures conservatoires le 25 Octobre 2017 à l'encontre de cette société de transport en commun General Express Voyages. C'était à la suite des nombreux accidents de circulation où l'agence était directement impliquée.

L'agence Général Express voyage avait été suspendue le 25 octobre, après qu'un de ses véhicules de transports ait fait un autre accident sur l'axe lourd Douala – Yaoundé, provoquant la mort de près de 25 personnes.

La société avait préalablement écopé de 03 mois de suspension de toute activité liée au transport avant de voir sa suspension levée à l'issue du premier mois, le ministre de l'époque avait alors parlé "d'adhésion et de collaboration"